RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Commune de Cabriès
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

Cabriès, le 20 février 2020

Le Maire

à

Mesdames et Messieurs
Les membres du conseil municipal

Direction Générale des Services
Dossier suivi par : Isabelle OZGA
Tel : 04.42.28.14.14
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : iozga.dgs@cabries.fr

Objet : Convocation au conseil municipal
Pièces jointes : Dossier du conseil municipal du 26 février 2020

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers collègues,

Je vous informe que le conseil municipal se réunira :

A l'auditorium de la Maison des Arts,

le 26 février 2020 à 19h30.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et je vous transmets le dossier comprenant les différents projets qui seront soumis au vote lors de cette réunion. Je vous indique que les éventuelles pièces annexes trop volumineuses sont mises à votre disposition en Mairie, pour consultation, auprès de la Direction Générale des Services.

Je vous rappelle, enfin, qu'en cas d'empêchement, il vous est possible de donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues, dans la limite d'un seul pouvoir par conseiller municipal, conformément à l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Bien cordialement.

MAIRIE DE CABRIÈS BOUCHES-DU-RHÔNE 13480

Hervé FABRE-AUBRESPY
Maire de Cabriès
Vice-Président de l'Union des Maires

COMMUNE DE CABRIES

CONSEIL MUNICIPAL du 26 février 2020

ORDRE DU JOUR

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux,
conformément aux dispositions de l'article
L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales,
le 20 février 2020

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2019

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2019

COMPTE-RENDU DES DECISIONS

1. **AFFAIRES GENERALES :**

   1.1 Modification des conditions d'accès à la restauration collective et au restaurant municipal

   1.2 Mise en place d'un tarif pour l'enlèvement de certains déchets et dépôts sauvages

   1.3 Signature d'un contrat d'accompagnement et de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix Marseille Provence

2. **PERSONNEL :**

   2.1 Actualisation de l'indemnité forfaitaire liée aux élections

   2.2 Liste des emplois permanents du personnel communal

3. **FINANCES :**

   3.1 Débat d'orientations générales sur le budget de la commune pour l'année 2020

   3.2 Débat d'orientations générales sur le budget annexe de l'aménagement urbain pour l'année 2020

   3.3 Création d'un budget spécial annexé « créations et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium »

   3.4 Programme d'aide financière du département des Bouches-du-Rhône pour le ravalement des façades : adhésion de la commune

   3.5 Modalités d'attribution de subventions au collège Marie Mauron

4. **ENFANCE JEUNESSE-EDUCATION**

   4.1 Renouvellement du « contrat enfance jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône pour la période 2019-2022

5. **SPORTS :**

   5.1 Modification du règlement intérieur de la piscine municipale

6. **URBANISME – TRAVAUX**

   6.1 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la métropole d'Aix-Marseille-Provence vers la commune pour la réalisation de l'aménagement de réseaux humides dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée de Calas

6.2 Convention de financement de travaux avec le Syndicat Mixte d'Energie des Bouches-du-Rhône relative à des travaux d'intégration des réseaux de communications électroniques dans l'environnement

6.3 Cession de la parcelle cadastrée AN n°224 à Chamfleury

6.4 Déclassement de la parcelle cadastrée AN n°225 à Chamfleury

6.5 Cession de la parcelle cadastrée AN n°225 à Chamfleury

6.6 Avenant à une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier départemental

6.7 Constitution d'une servitude sur la parcelle cadastrée section DB n°1

6.8 Constitution de servitudes sur les parcelles cadastrées section BX n°1, D n^{os}92, 93, 95, 96, 97, 99, 102 et 117, BY n°2 et DB n^{os}1, 48, 49 et 129

6.9 Rectification de la délibération n°2018/085 du 14 décembre 2018 portant rétrocession et acquisition de parcelles en vue de la réalisation de la piste cyclable avenue Raymond Martin

6.10 Constitution de servitudes sur les parcelles cadastrées section AO n°3 et 36 et rétrocession de canalisations sur les parcelles cadastrées section AO n°3, 35 et 36 et section CM n°1

6.11 Convention entre l'Etat et la commune pour la remise du chemin de la Meunière à la commune

7. DEVELOPPEMENT DURABLE

7.1 Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service – Année 2018

7.2 Installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le groupe scolaire le Petit Lac et sur le parking du complexe sportif - D de la société Sereny Sun Energies et convention d'occupation temporaire du domaine public avec cette société